



Item 10

Viabilité à long terme des activités spatiales

Déclaration du Royaume du Maroc délivré par

**La délégation marocaine, à la 62^{ème} session du Sous-Comité
Scientifique et Technique du Comité des Utilisations pacifiques de
l'espace extraatmosphérique**

Vienna, 03 -14 février 2025

**Seul le texte prononcé fait foi*

Madame la Présidente

1. Le Royaume du Maroc reconnaît l'importance cruciale de la Surveillance de la Situation Spatiale (SSA) et de la Coordination du Trafic Spatial (STC) pour assurer la sécurité et la durabilité des activités spatiales. Face à l'augmentation constante du nombre d'acteurs et d'objets dans l'espace, ainsi qu'à la complexité croissante des opérations spatiales, il est impératif de renforcer la coopération internationale dans ce domaine.
2. A cet égard, l'initiative proposée par les Émirats Arabes Unis visant à établir un groupe d'experts sur la SSA dans le cadre du COPUOS pourrait jouer un rôle essentiel pour faciliter le dialogue et l'échange d'informations entre les États, les organisations internationales et les acteurs privés. Ainsi, en favorisant le développement de bonnes pratiques et de normes communes en matière de SSA, ce groupe contribuera à renforcer la sécurité des opérations spatiales, à prévenir les collisions et à réduire les risques liés aux débris spatiaux.
3. Conscient des défis posés par la congestion orbitale et la prolifération des débris spatiaux, le Maroc considère que la création de ce groupe d'experts constitue une étape importante vers une gestion plus responsable et durable de l'espace.

Merci